

BUREAU SYNDICAL

Compte-rendu de la séance du 3 mai 2023
Mairie de Les Artigues-de-Lussac

Date de convocation : le 26 avril 2023
Secrétaire de séance : Marc SAHRAOUI

Le Bureau Syndical dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jacques BREILLAT, Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Grand Libournais.

Monsieur Marc SAHRAOUI a été désigné secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents votants : 6

Mesdames : Fabienne KRIER,

Messieurs : Jérôme COSNARD, Jacques LEGRAND, Jacques BREILLAT, Pierre ROBERT, Marc SAHRAOUI

Ordre du jour

- I. **Approbation du compte-rendu du Bureau Syndical du 2 mars 2023***
- II. **Etude Commerce : programme d'actions ACP (*Action Collectives de Proximité*) et orientations stratégiques DAACL (*Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique*)**
- III. **Schéma d'attractivité économique : objectifs, méthodologie et calendrier**
- IV. **Tourisme : contractualisations ACTT (*Accompagnement aux Changements des Territoires Touristiques*) et CoTL (*Convention Tourisme et Loisirs*)**
- V. **PAT : AMI Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires**
- VI. **Bilan énergétique territorial : objectifs et méthodologie**
- VII. **Questions diverses**

I. Approbation du compte-rendu du Bureau Syndical du 2 mars 2023

Monsieur Jacques BREILLAT, Président, rappelle que le projet de compte rendu a été transmis avec la convocation.

Il a été signalé une erreur au niveau de la décision du Bureau relative à l'avis de compatibilité de la carte communale de MARANSIN. Il faut lire effectivement que le projet de carte communale est COMPATIBLE, contrairement à ce qui a été écrit.

Le compte rendu du Bureau Syndical du 2 mars est validé à l'unanimité des membres présents.

II. Etude Commerce : programme d'actions ACP (Action Collectives de Proximité) et orientations stratégiques DAACL (Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique)

Le Président Jacques BREILLAT indique que l'étude « Commerce », lancée en février 2022, est entrée dans une phase de concertation élargie avec les EPCI membres du PETR.

Il s'agit de partager :

- le principe de l'octroi d'aides directes aux entreprises artisanales et commerciales de centres-villes/bourgs, financées à parité avec la Région ;
- le principe de la mise en œuvre d'une ou plusieurs actions collectives (contours de l'intervention des collectivités restant à définir) ;
- la définition des périmètres (centres-villes/bourgs et zones commerciales) ;
- la caractérisation des zones commerciales et les prescriptions relatives à leur gestion.

Pour mémoire, cette étude vise à :

- mettre en œuvre, en 2024, un dispositif d'intervention auprès des entreprises artisanales et commerciales implantées dans les centres-villes/bourgs. Cette intervention se décline en : audits, aides directes et action(s) collectives(s).
- élaborer un Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL), qui sera versé au futur SCoT révisé.

A l'issue de la consultation en cours des EPCI :

- concernant l'ACP : un dossier va être déposé, d'ici la fin juin, auprès de la Région, pour une mise en œuvre attendue pour début 2024 ;
- concernant le DAACL : les EPCI sont invités à formaliser un retour au PETR d'ici la fin juin ; avant la tenue d'un Comité de Pilotage qui introduira les travaux de

traduction réglementaire et étudiera les cas de zones commerciales les plus complexes.

III. Schéma d'attractivité économique : objectifs, méthodologie et calendrier

Le Président Jacques BREILLAT rappelle que les travaux d'étude ont officiellement été lancés le 12 avril dernier avec la tenue d'un premier Comité de Pilotage.

Pour mémoire, les objectifs d'étude sont :

- la caractérisation du tissu économique du Grand Libournais, intégrant une analyse des filières économiques présentes, ainsi que l'obligation qui est faite aux EPCI d'établir un inventaire de leur(s) zone(s) d'activités économiques ;
- la définition d'une stratégie économique globale, décliné par EPCI (prescription du SCoT jusqu'ici non réalisée) et par fiches actions (dont parcours résidentiel des entreprises et prospectives en matière de filières).

3 phases sont prévues (Diagnostic, Projet stratégique et Plan d'actions). Les travaux de diagnostic sont actuellement en cours, déclinés en :

- envoi d'un questionnaire aux entreprises ;
- organisation de 5 rencontres territoriales (une par EPCI), d'ici fin juin ;
- organisation d'une Table ronde des acteurs le 7 juillet matin ;
- restitution des travaux en Comité de Pilotage le 14 septembre matin.

IV. Tourisme : contractualisations ACTT (Accompagnement aux Changements des Territoires Touristiques) et CoTL (Convention Tourisme et Loisirs)

Monsieur Marc SAHRAOUI, Vice-Président du PETR en charge du Tourisme, explique que la Région et le Département proposent aux territoires de projet de candidater, s'ils le souhaitent, à leur nouveau dispositif de soutien aux actions touristiques :

- l'ACTT – Accompagnement aux Changements des Territoires Touristiques pour la Région, qui se substitue à la NOTT (Nouvelle Organisation Touristique des Territoires) ;
- la CoTL – Convention Tourisme et Loisirs pour le Département, qui se substitue à la CAT (Convention d'Aménagement Touristique).

Une présentation est projetée (Cf. annexe 1).

2 réunions du Groupe Projet Tourisme ont d'ores-et-déjà permis aux représentants des EPCI d'échanger sur l'opportunité de candidatures communes portées à l'échelle du Grand Libournais par le PETR.

A l'issue de la présentation, il est acté que le PETR dresse l'ossature de la candidature du Grand Libournais, à l'aune des projets qui pourraient y être intégrés et des attendus méthodologiques imposés par la Région.

Il reviendra, lors de la prochaine réunion, du 13 juin, de dresser un état « coût/bénéfice » sur ladite candidature. Un échange avec les élus régionaux n'est pas exclu, considérant que les prérequis demandés pour candidater font la part belle aux territoires les plus touristiques et les plus organisés.

V. PAT : AMI Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires

Madame Fabienne KRIER, Vice-Président du PETR en charge de l'Alimentation Locale, est accompagnée de Valérie GANDRE, cheffe de projet PAT.

Une présentation (Cf. *annexe 2*) est projetée afin de présenter l'AMI.

La Banque des Territoires lance un 3^{ème} et dernier Appel à Manifestation d'Intérêt, intitulé « Démonstrateur territorial », et dont l'objectif est de conforter la démarche PAT.

Une réunion de travail a d'ores-et-déjà permis aux représentants des EPCI d'échanger sur l'opportunité d'une candidature commune portées à l'échelle du Grand Libournais par le PETR.

A l'issue des échanges, il est convenu que le PETR formalise une candidature réunissant un maximum de partenaires.

VI. Bilan énergétique territorial : objectifs et méthodologie

Le Président Jacques BREILLAT explique que le travail d'élaboration de la convention de partenariat entre le SDEEG et le PETR est sur le point d'être achevé. Le SDEEG va donc prochainement pouvoir mandater un cabinet d'étude spécialisé pour réaliser le bilan énergétique territorial du Grand Libournais.

Pour mémoire, cette étude vise à :

- Estimer les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, ainsi qu'à analyser leurs possibilités de réduction ;
- Estimer la séquestration nette de dioxyde de carbone et ses possibilités de développement ;
- Analyser la consommation énergétique finale du territoire et son potentiel de réduction ;
- Présenter les réseaux de distribution et de transport d'électricité, de gaz et de chaleur ; les enjeux de la distribution d'énergie, ainsi qu'une analyse des options de développement de ces réseaux ;
- Présenter un état de la production des énergies renouvelables, détaillant les filières de production d'électricité ;
- Estimer le potentiel de développement des énergies renouvelables et le potentiel disponible d'énergie de récupération et de stockage énergétique ;
- Analyser la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique.

L'analyse de ces résultats permettra une identification des enjeux territoriaux et des leviers d'actions et des freins.

A l'issue de cette étude se posera la question de l'élaboration d'un programme d'actions, faisant basculer alors la démarche dans l'élaboration d'un PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial).

A ce jour, seule la CALI dispose de ce type de document (actuellement en cours de révision). A terme, la CdC Castillon-Pujols pourrait être obligée de s'en doter d'un (dès que sa population dépassera 20.000 habitants).

En l'absence de questions diverses, le Président Jacques BREILLAT lève la séance à **18h30**.

Fait à Libourne,
Le 3 mai 2023

**Le secrétaire de séance,
Marc SAHRAOUI**



**Le Président,
Jacques BREILLAT**



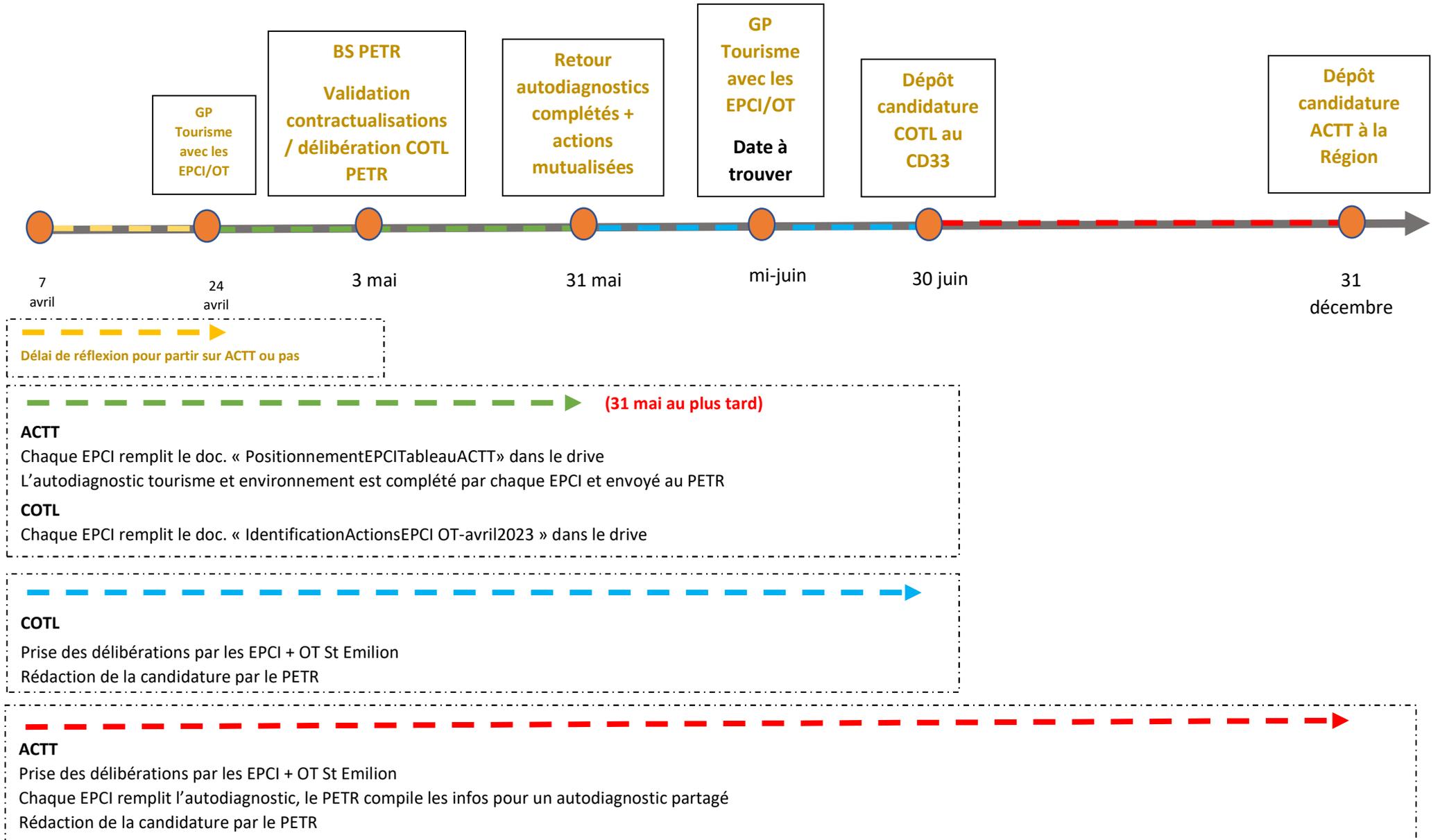
Annexes :

- Annexe 1 : AMI Démonstrateurs territoriaux PAT
- Annexe 2 : Retroplanning contractualisations ACTT/COTL

Retroplanning contractualisations ACTT/COTL

V 24 avril 2023

Lien Drive vers documents de travail <https://drive.google.com/drive/u/0/folders/1EiE-gTmjku6MEWk1gapp7DQ0S7WJlsL0>





AMI Démonstrateurs Territoriaux des transitions agricoles et alimentaires -3eme vague 28 Septembre 2023

Présentation de la candidature PETR Grand Libournais

3 Mai 2023



Attendus de l'AMI (France 2030)

▶ 2 AXES

- ▶ **Systèmes agricoles durables et équipements agricoles contribuant à la transition écologique**
 - ▶ Adaptation au changement climatique
 - ▶ Protection du foncier
 - ▶ Economie circulaire
 - ▶ Production à bas niveau d'intrants
- ▶ **Alimentation durable et favorable à la santé**
 - ▶ Développement d'aliments plus sains et plus durable
 - ▶ Problématiques d'alimentarité des emballages
 - ▶ Lutte anti-gaspillage alimentaire
 - ▶ Structuration de filières territorialisées favorisant la résilience économique et environnementale pour une alimentation saine, durable et accessible.

▶ Approche systémique du territoire

▶ Stratégie de transformation territoriale (Ambition)

Le PETR comme chef de file

Ingénierie disponible et coordination facilitée : la mission PAT accompagnée par les services de planification SCOT / ECONOMIE / SANTE pour porter cette stratégie

Composantes du PAT

Dimension économique

Structuration et consolidation des filières dans les territoires, rapprochement de l'offre et de la demande, maintien de la valeur ajoutée sur le territoire, contribution à l'installation d'agriculteurs et à la préservation des espaces agricoles



Ancrage territorial

Dimension environnementale

Développement de la consommation de produits locaux et de qualité, valorisation d'un nouveau mode de production agroécologique, dont la production biologique, préservation de l'eau et des paysages, lutte contre le gaspillage alimentaire



Dimension sociale

Education alimentaire, création de liens, accessibilité sociale, don alimentaire, valorisation du patrimoine



Construction en 2 temps :

Phase de maturation

Période de 18 mois max (2024/2025)

300 000 euros de subventions, à 50 % du montant global

Achat de **Prestations intellectuelles**
Technique, juridique, financière,
stratégique assistance opérationnelle

Phase de réalisation

Jusqu'à 5 ans (2030)

De 2 M à 10 M euros de subventions

Distinction entre les activités non économique et économique (coûts admissibles)

- Organismes de recherche ou assimilés pourront obtenir 100% des coûts marginaux.
- 50 % des dépenses éligibles pour l'ensemble des autres acteurs

Eligibilité des dépenses en phase de réalisation:

Frais généraux

- Dépenses de personnel,
 - frais adm directement liés aux équipes projet
 - Frais de communication
- Plafonné à 8% du financement

Frais directement rattachés aux Actions

- Achats de prestations intellectuelles
- Dépenses de personnels (pro rata)
- Dépenses d'équipement (matériel < 5000 euros HT)
- Dépenses pédagogiques
- Dépenses liées aux déploiement du projet (sensibilisation publics ciblés, action de communication, formations de formateurs...

Dépenses d'investissement

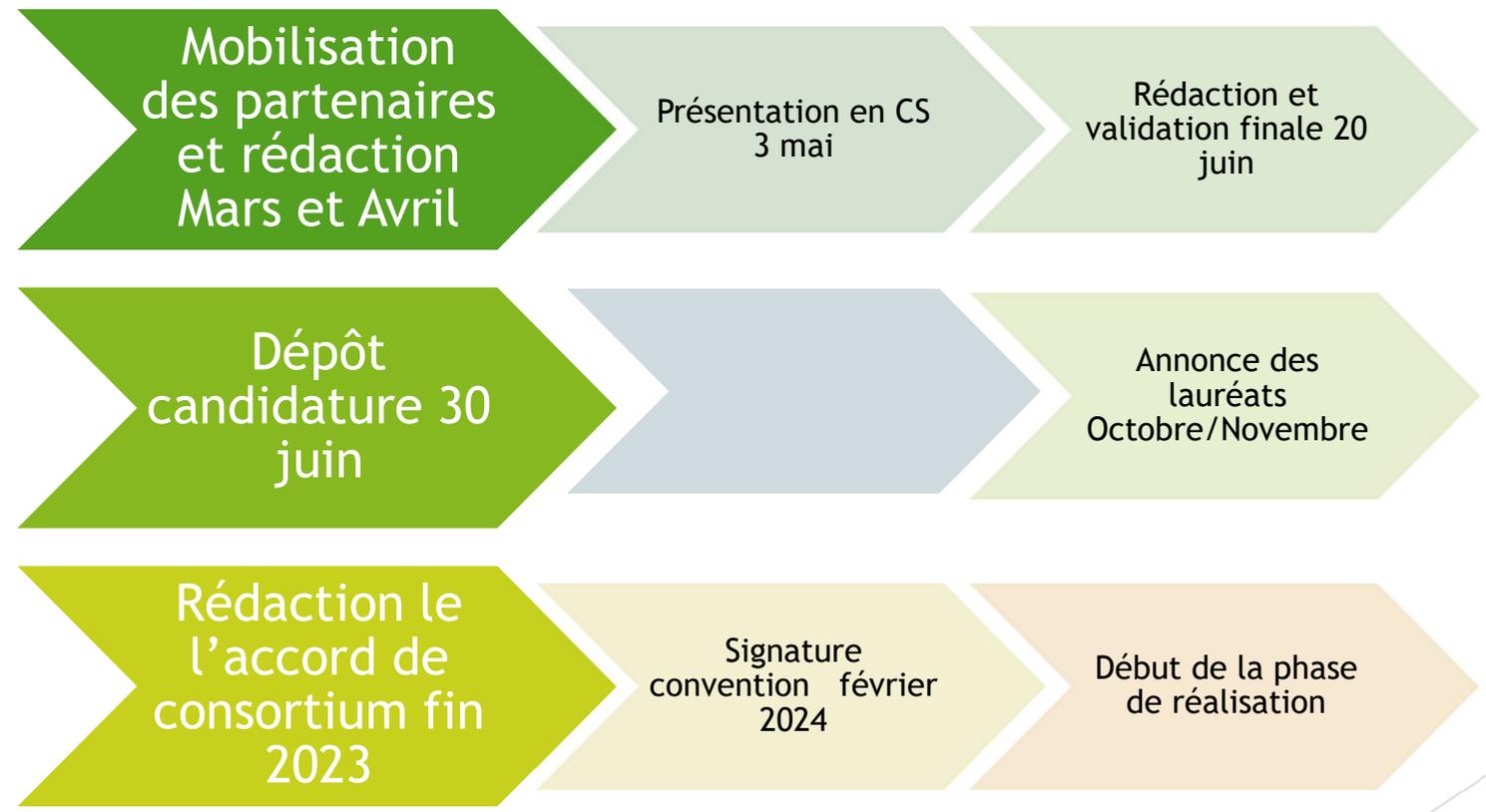
- Achats matériels ou immatériels participant à la réalisation du projet d'une valeur >5000 euros HT
- Dépenses relatives à la maintenance des équipements pour la réalisation du projet.
- Location d'équipements, notamment locaux dédiés à la mise en œuvre du projet
- Frais de certification
- Frais d'analyses environnementales
- Frais de conception, développement et mise en œuvre gestions de données.

Dépenses non éligibles :



- immobilier et aménagement
- Foncier
- Réseaux d'infrastructures
- Capitalisation d'entreprise
- Acquisition de matériel d'occasion

Calendrier de la candidature



Caractéristiques des porteurs de projet

Notion de Consortium

Ensemble de partenaires incluant au moins une collectivité territoriale

Associant un large spectre d'acteurs publics et privés.

- Coopération entre plusieurs niveaux de collectivités



SMICVAL USTOM SEMOCTOM

Castilab

Isle et Dronne

L'Usine Végétale

Les râteleurs

Biotope Festival

La Possiblerie

Au ras du Sol/ CISSO

Castillon en Transition

Syndicats des bassins versants

Chambre agri 33

ADAR du Libournais

Terres de liens

Civam PPML

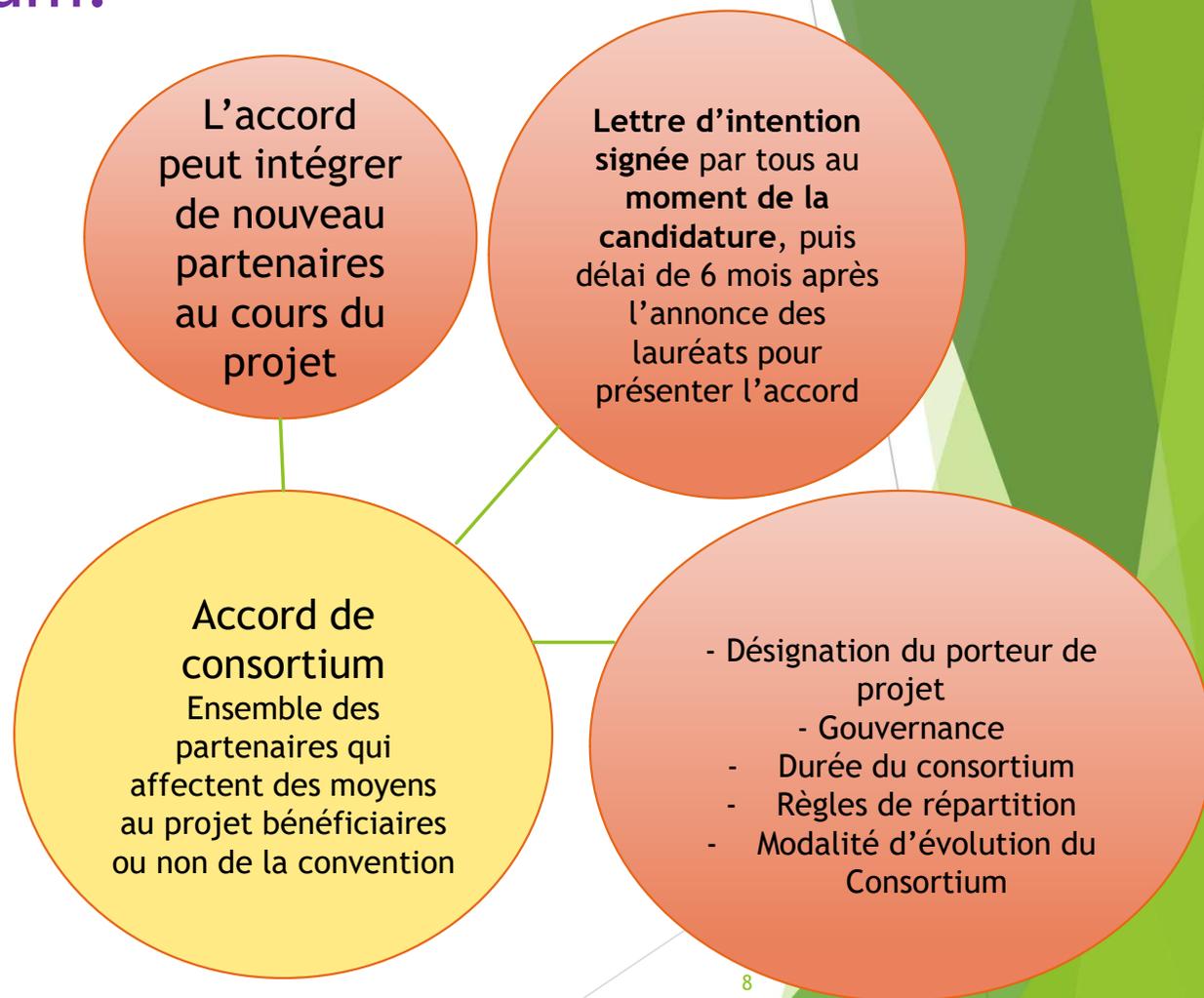
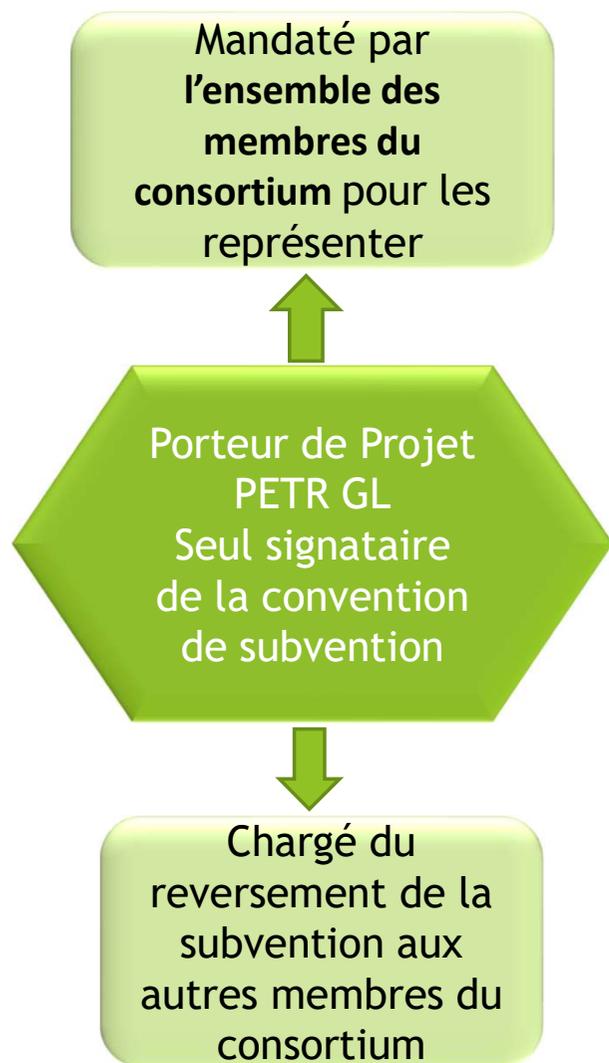
Co-Actions ACPEL

Bordeaux Sciences Agro

Syclique

EPIDOR

Les règles du Consortium:

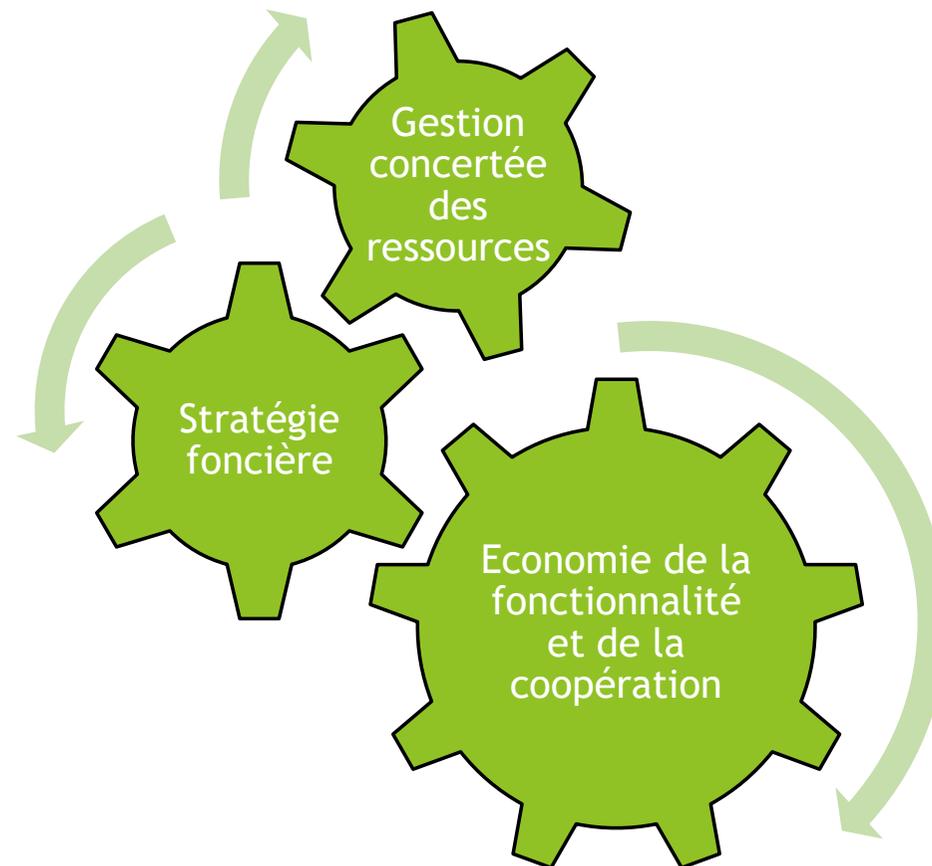


Quels Rôles peuvent avoir les partenaires ?

- ▶ Des moyens financiers
- ▶ Des moyens matériels
- ▶ Moyens humains : mise à disposition de compétences
- ▶ Accompagnement de projet
- ▶ Participation dans la gouvernance

Les différentes contributions seront précisées au moment de la phase d'accord du consortium.

La convergence des actions dans une stratégie globale



Forces endogènes sur lesquelles repose la stratégie de transition et de résilience



I/ Le foncier, l'eau

Objectifs	Moyens	Ingénierie
<p>Partager les ressources = > gestion en sobriété pour absorber les chocs à venir.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Journées de Sensibilisation "journées foncières" -Cycle de formations à l'attention des élus et propriétaires - Mise en place de groupes de travail Foncier à l'échelle des Cdc (cartographie + animation+ aide de prise à la décision) 	<p>PETR et partenaires</p>
<p>Accompagnement des diversifications et installation agricoles multi performantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Filières Chanvre (alimentaire et habitat) -Filière élevage (alimentaire, éco-touristique par l'entretien des espaces, habitat) 	<p>Chambre Agri / ADAR/PETR dev éco</p>
<p>Gestion concertée de la matière organique améliorer la vie du sol, réduire les intrants chimiques et renforcer la capacité de rétention de l'eau</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostics sur le gisement MO à l'échelle des Cdc -Solutions de compostage individuel ou collectif, financement de l'animation - Cycle de formations pour les élus outil d'analyse systémique (dans le cadre des journées foncières) 	<p>Syndicats et associations partenaires</p>
	<ul style="list-style-type: none"> -Mise en place de plateforme de MO sur les lieux de productions alimentaires 	<p>Syndicats et associations partenaires</p>



II/ Stimuler les convergences entre acteurs et favoriser les partenariats.

Création de circularités locales (Production, consommation mesurée, retour aux sols des résidus organiques)

-Plateforme numérique de la coopération économique et sociale

GL (Tiers lieux, assos...)

PETR

-Dynamisation du réseau des cantines scolaires

pour l'appro en produits locaux et Bio / lutte anti gaspillage / Formations, outils collaboratifs

Collectivités, PETR, Partenaires

-Optimisation des flux logistiques :

coordination avec les producteurs pour la création de points relais qui centralisent les productions pour les réacheminer sur le territoire.

- Identification d'outils ou temps mutualisables

- co-construction valorisant la coopération d'acteurs (producteurs, grossistes, transporteurs/ bourse de frets)

PETR et partenaires

Outils de transformation multi-performants et partagés
conserverie mobile, mobilisation du réseau des installations cantines scolaires pour de la transformation et appropriation de l'alimentation

Partenaires et PETR



II/ Stimuler les convergences entre acteurs et favoriser les partenariats.

<p>Soutenir les dynamiques d'innovations sociales</p>	<p>- Pays Foyen/St Avit/ Les Râteleurs/ Jardin de Cocagne</p>	<p>Partenaires</p>
	<p>- expérimentation Sécurité Sociale de l'alimentation PAYS Foyen/ Département de la Gironde</p>	<p>Partenaires et PETER ?</p>
	<p>-créations de circularités à travers des modèles de l'ESS : -projet K SMICVAL</p>	<p>SMICVAL, Communes</p>
	<p>Cycle de formations auprès des habitants, enfants pour inscrire de nouvelles pratiques - Journées de sensibilisation festives</p>	<p>PETER/ Tiers lieux et associations partenaires</p>
<p>Viser les externalités positives</p>	<p>-Valorisation des emplois non délocalisables, de nouveaux services en perspective en réponse à une ressource MO limitée plantation de haies, pépinières, entretien des espaces naturels...</p>	<p>Partenaires</p>
	<p>-valorisation du patrimoine naturel (éco tourisme)</p>	<p>PETER / Partenaires</p>
	<p>- valorisation du programme Unesco l'homme et la biosphère (qualité de vie en GL) EPIDOR</p>	<p>Partenaires</p>

GRAND Libournais

Projet Alimentaire Territorial

Contact : Valérie Gandré, chargée de mission PAT,
06 28 59 16 74
pat@grandlibournais.eu



Action mise en oeuvre avec le soutien financier de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr>



PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

